

Accueil Raccordement Électricité  
Direction Régionale Alpes

M ODION JEAN-PIERRE  
20 AVENUE LOUIS BONNET EYMARD  
38700 CORENC

Téléphone : 09 69 32 18 53 - (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi et de 8h00 à 17h00  
Télécopie : 04 38 12 28 10  
Adresse mél : alp-are@enedis.fr  
N° affaire Enedis : 42981836  
N° PDL : 19398697473224  
Objet : **Suppression de branchement**

GRENOBLE, le 22/11/2019

Madame, Monsieur,

Vous nous avez demandé d'établir un devis de suppression de branchement à l'adresse suivante :

304 CHEMIN DES EVEQUAUX  
38330 BIVIERS

J'ai le plaisir de vous adresser cette proposition n° 4298183601, d'un montant de 519,60 € TTC (au taux de TVA en vigueur). Cette proposition est valable trois mois.

À compter de la date de réception en retour du devis signé accompagné de votre règlement, la suppression du branchement pourra être réalisée sous 6 semaines après réception des autorisations administratives.

La proposition signée est à renvoyer à l'adresse suivante :

Enedis, ENEDIS - GROUPE FACTURATION ENCAISSEMENT - SILLON ALPIN  
5 bd Decouz  
74000 ANNECY

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Clement ROQUES**

Votre Conseiller Clientèle Distributeur

1/1

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

**Proposition de suppression de branchement électrique n°4298183601  
du 22/11/2019 valable jusqu'au 22/02/2020**

« exemplaire à conserver »

**Destinataire de la proposition :** M ODION JEAN-PIERRE

**Demandeur :** ODION Jean-Pierre

**Adresse du destinataire de la proposition :**

20 AVENUE LOUIS BONNET EYMARD  
38700 CORENC

**Adresse des travaux de raccordement :**

304 CHEMIN DES EVEQUAUX  
38330 BIVIERS

**N°PDL :** 19398697473224

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre devis de suppression de branchement faisant suite à votre demande.

## 1. Coût des travaux

Le montant total des travaux s'élève à 519,60 € TTC.

Il est établi en fonction des informations que vous nous avez fournies, des travaux à réaliser par Enedis et du taux de TVA en vigueur à la date d'émission de ce devis. Le détail de ce montant figure en annexe et est calculé selon le canevas de modification .

En cas de changement de taux de TVA avant le règlement du solde, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

Le montant HT est ferme pendant la durée de validité de la proposition.

## 2. Conditions préalables à la réalisation des travaux

Les conditions préalables à la réalisation des travaux sont les suivantes :

- Réception de votre accord, matérialisé par un exemplaire daté et signé de cette proposition, accompagné du règlement du montant précisé à l'article 0.

## 3. Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux

Les travaux de suppression de branchement seront réalisés dans les 6 semaines qui suivent la réception du présent document signé et accompagné du paiement.

En cas de difficulté, vous serez contacté par l'Accueil Raccordement Électricité.

## 4. Modalités de règlement

Vous pouvez choisir le montant que vous verserez au moment de l'acceptation de la présente proposition (cocher la case correspondante à l'Article 5 Accord).

- le montant total de la contribution aux travaux de raccordement, soit 519,60 € TTC,
- ou bien
- un acompte correspondant à 50 % du montant total de la contribution aux travaux de raccordement, soit 259,80 €.

Ces modalités sont valables quel que soit le demandeur (personne physique ou morale, quelle que soit sa raison sociale), à l'exclusion des collectivités locales et des services de l'État dont la comptabilité est gérée par le Trésor Public et pour lesquels la proposition de raccordement est acceptée par un ordre de service.

Le ou les règlements sont à effectuer :

- Soit par carte bancaire (paiement sécurisé) en vous connectant sur notre site <http://www.enedis.fr/paiement>  
Les informations suivantes vous seront alors demandées :
  - Numéro de la proposition de raccordement : 4298183601
  - Montant total de la proposition de raccordement (TTC) : 519,60
  - Code postal du lieu de raccordement : 38330
  - Code de paiement : 8332
- Soit par chèque à l'ordre d'Enedis, à envoyer à l'adresse suivante :

**Enedis, ENEDIS - GROUPE FACTURATION ENCAISSEMENT - SILLON ALPIN**  
**5 bd Decouz**  
**74000 ANNECY**

**Quel que soit le moyen de paiement choisi, vous devez envoyer un exemplaire complet du présent document daté et signé à l'adresse ci-dessus.**

Une fois les travaux terminés, nous vous adresserons une facture.

En cas de désistement de votre part, les dépenses que nous aurons engagées seront à votre charge.

## 5. Accord

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre accord sur cette proposition.

**Numéro de la proposition de raccordement : 4298183601**

**Montant total de la proposition de raccordement (TTC) : 519,60 €**

**Nom ou société<sup>1</sup> :** .....

**Mode de règlement :**

- règlement total       acompte de 50%
- Je règle par Carte Bancaire sur le site <http://www.enedis.fr/paiement>
- Je joins à la présente un chèque bancaire ou postal
- ordre de service (pour collectivité locale ou service de l'État)

**À :** .....      **Le :** .....

**Signature ou cachet**, précédé des mentions manuscrites « Proposition reçue avant réalisation des travaux »  
et « Bon pour accord »

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation que vous pouvez exercer sans pénalités ni sans avoir à justifier d'un motif quelconque, dans un délai de sept jours francs à compter de la date d'acceptation de la présente offre. Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le droit de rétractation ne peut pas être exercé lorsque les travaux de raccordement ont commencé, avec votre accord exprès, moins de sept jours après votre acceptation de la présente offre.

Vous exercerez votre droit de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel, auprès de l'interlocuteur qui gère votre dossier. Le paiement que vous avez effectué vous sera alors remboursé et votre dossier clôturé.

<sup>1</sup> Dans le cas d'une société, préciser le nom de la société, la forme de la société, le capital social, l'adresse du siège social, le n° de RCS, ainsi que le nom et la qualité d'une personne dûment habilitée.

## Annexe : détail du devis de suppression de branchement

Votre installation est située dans la zone géographique de raccordement 3.

### Travaux de branchement

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
BV6 - Suppression de branchement zone racco ZFB	1	Prestation	433.00 €	433.00 €	20 %

### Travaux complémentaires

(Aucune ligne de travaux complémentaires)

### Total général

Montants en €	Montant total HT facturé	Montant TVA (**)	Montant TTC (**)
Travaux de branchement soumis à 20 % (**)	433.00	86.60	519.60
Travaux complémentaires soumis à 20 % (**)	0.00	0.00	0.00
<b>À RÉGLER</b>	<b>519,60 € TTC (**)</b>		

(\*\*) Le taux de TVA est celui en vigueur à la date d'émission du devis. En cas de modification de ce taux, le montant TTC de la facture finale est susceptible d'être modifié pour en tenir compte, selon les modalités d'application qui seraient définies.

**Proposition de suppression de branchement électrique<sup>2</sup> n°4298183601  
du 22/11/2019 valable jusqu'au 22/02/2020**

« exemplaire à nous retourner »

**Destinataire de la proposition :** M ODION JEAN-PIERRE

**Demandeur :** ODION Jean-Pierre

**Adresse du destinataire de la proposition :**

20 AVENUE LOUIS BONNET EYMARD  
38700 CORENC

**Adresse des travaux de raccordement :**

304 CHEMIN DES EVEQUAUX  
38330 BIVIERS

**N°PDL :** 19398697473224

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre devis de suppression de branchement faisant suite à votre demande.

## 1. Coût des travaux

Le montant total des travaux s'élève à 519,60 € TTC.

Il est établi en fonction des informations que vous nous avez fournies, des travaux à réaliser par Enedis et du taux de TVA en vigueur à la date d'émission de ce devis. Le détail de ce montant figure en annexe et est calculé selon le canevas de modification .

En cas de changement de taux de TVA avant le règlement du solde, le montant TTC de la facture est susceptible d'être modifié en fonction des conditions d'application du nouveau taux.

Le montant HT est ferme pendant la durée de validité de la proposition.

## 2. Conditions préalables à la réalisation des travaux

Les conditions préalables à la réalisation des travaux sont les suivantes :

- Réception de votre accord, matérialisé par un exemplaire daté et signé de cette proposition, accompagné du règlement du montant précisé à l'article 0.

## 3. Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux

Les travaux de suppression de branchement seront réalisés dans les 6 semaines qui suivent la réception du présent document signé et accompagné du paiement.

En cas de difficulté, vous serez contacté par l'Accueil Raccordement Électricité.

<sup>2</sup> Pour une Installation de Consommation d'électricité

## 4. Modalités de règlement

Vous pouvez choisir le montant que vous verserez au moment de l'acceptation de la présente proposition (cocher la case correspondante à l'Article 5 Accord).

- le montant total de la contribution aux travaux de raccordement, soit 519,60 € TTC,
- ou bien
- un acompte correspondant à 50 % du montant total de la contribution aux travaux de raccordement, soit 259,80 €.

Ces modalités sont valables quel que soit le demandeur (personne physique ou morale, quelle que soit sa raison sociale), à l'exclusion des collectivités locales et des services de l'État dont la comptabilité est gérée par le Trésor Public et pour lesquels la proposition de raccordement est acceptée par un ordre de service.

Le ou les règlements sont à effectuer :

- Soit par carte bancaire (paiement sécurisé) en vous connectant sur notre site <http://www.enedis.fr/paiement>  
Les informations suivantes vous seront alors demandées :
  - Numéro de la proposition de raccordement : 4298183601
  - Montant total de la proposition de raccordement (TTC) : 519,60
  - Code postal du lieu de raccordement : 38330
  - Code de paiement : 8332
- Soit par chèque à l'ordre d'Enedis, à envoyer à l'adresse suivante :

**Enedis, ENEDIS - GROUPE FACTURATION ENCAISSEMENT - SILLON ALPIN**  
**5 bd Decouz**  
**74000 ANNECY**

**Quel que soit le moyen de paiement choisi, vous devez envoyer un exemplaire complet du présent document daté et signé à l'adresse ci-dessus.**

Une fois les travaux terminés, nous vous adresserons une facture.

En cas de désistement de votre part, les dépenses que nous aurons engagées seront à votre charge.

## 5. Accord

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre accord sur cette proposition.

**Numéro de la proposition de raccordement : 4298183601**

**Montant total de la proposition de raccordement (TTC) : 519,60 €**

**Nom ou société**<sup>3</sup> : .....

**Mode de règlement :**

- règlement total       acompte de 50%
- Je règle par Carte Bancaire sur le site <http://www.enedis.fr/paiement>
- Je joins à la présente un chèque bancaire ou postal
- ordre de service (pour collectivité locale ou service de l'État)

**À :** .....      **Le :** .....

**Signature ou cachet**, précédé des mentions manuscrites « Proposition reçue avant réalisation des travaux »  
et « Bon pour accord »

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation que vous pouvez exercer sans pénalités ni sans avoir à justifier d'un motif quelconque, dans un délai de sept jours francs à compter de la date d'acceptation de la présente offre. Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le droit de rétractation ne peut pas être exercé lorsque les travaux de raccordement ont commencé, avec votre accord exprès, moins de sept jours après votre acceptation de la présente offre.

Vous exercerez votre droit de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel, auprès de l'interlocuteur qui gère votre dossier. Le paiement que vous avez effectué vous sera alors remboursé et votre dossier clôturé.

<sup>3</sup> Dans le cas d'une société, préciser le nom de la société, la forme de la société, le capital social, l'adresse du siège social, le n° de RCS, ainsi que le nom et la qualité d'une personne dûment habilitée.

## Annexe : détail du devis de suppression de branchement

Votre installation est située dans la zone géographique de raccordement 3.

### Travaux de branchement

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
BV6 - Suppression de branchement zone racco ZFB	1	Prestation	433.00 €	433.00 €	20 %

### Travaux complémentaires

(Aucune ligne de travaux complémentaires)

### Total général

Montants en €	Montant total HT facturé	Montant TVA (**)	Montant TTC (**)
Travaux de branchement soumis à 20 % (**)	433.00	86.60	519.60
Travaux complémentaires soumis à 20 % (**)	0.00	0.00	0.00
<b>À RÉGLER</b>	<b>519,60 € TTC (**)</b>		

(\*\*) Le taux de TVA est celui en vigueur à la date d'émission du devis. En cas de modification de ce taux, le montant TTC de la facture finale est susceptible d'être modifié pour en tenir compte, selon les modalités d'application qui seraient définies.